



BR/GT II/13 f/70

Travaux Préparatoires CBE 1973

Avertissement:

Les collections et matériaux constituent un outil de travail interne de la Direction Droit des brevets de l'OEB. Par conséquent, nous ne pouvons garantir l'exactitude ni l'intégralité des documents.

- Secrétariat -

DOCUMENT DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL II

Ad article b

Remarque (Article b)

Le Groupe, en suggérant le texte de cet article, est conscient des difficultés pratiques que son application peut provoquer dans le fonctionnement de l'office qui pourrait être obligé de soumettre une même demande, pour différents Etats, à deux corps de règles différentes. Il estime qu'il appartient au Groupe de travail I d'examiner de manière approfondie cet aspect de la question. D'autres textes ont été suggérés par différentes délégations pour éviter cet inconvénient, mais ils se sont heurtés à d'autres objections, notamment à celle de ne pas respecter suffisamment les "droits acquis" des demandeurs ou à celle de ne pas tenir compte de manière appropriée de la position des Etats qui n'ont pas ratifié le texte révisé.